

**Table des matières :**

1. **Edito**
2. **Voirie communale**
3. **Agriculture**
4. **Forêts**
5. **Complexe sportif**
6. **Les écoles**
7. **Déchets Encombrants Combustibles DEC**
8. **Permis de construire**
9. **Fête de la St-Jean 2020**
10. **La Poste**
11. **Biologie STEP**
12. **Merci**
13. **Conclusion**

Edito

Une onde de choc et un électrochoc !

Onde de choc, car même si nous l'avons vue arriver petit à petit, elle nous a bousculés, ballottés, secoués. Elle a parfois submergé et renversé les plus fragiles. Nos habitudes, nos certitudes ont été ébranlées. Nous avons dû apprendre à nous focaliser sur des éléments essentiels en appréhendant nos activités de manière différente. Nous avons rapidement dû assimiler de nouveaux réflexes. Nous avons acquis les gestes barrières, appliqué les mesures de protection et de sécurité vitales pour nous-mêmes et pour autrui !

Électrochoc, car nous avons dû réagir. De belles valeurs qui sommeillaient en nous ont été réactivées, démultipliées. Entraide, cohésion, soutien, partage, mais aussi écoute, compassion sont de magnifiques réponses apportées par chacun-e. C'est face aux grandes difficultés que nous pouvons juger de l'importance des vraies valeurs sociales que notre communauté cultive sans relâche. Partout, nous avons vu fleurir des actions spontanées destinées à aider les personnes les plus touchées.

Comme toujours, il nous faut retenir le positif afin de grandir encore. A ce titre, n'oublions pas que les plus belles choses sont fragiles et qu'il faut en prendre grand soin.

Plus solennellement, il tient à cœur des autorités communales de vous remercier sincèrement pour le respect des mesures et la compréhension envers les restrictions imposées. Nous vous invitons bien entendu à rester vigilant les semaines à venir. Nous adressons également nos remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré dans les divers dispositifs de soutien mis en place, ainsi qu'à celles et ceux qui ont apporté une aide individualisée aux personnes qui en avaient besoin.

N'oubliez surtout pas : consommez local autant que possible et aussi souvent que nécessaire ! Nos entreprises et commerces locaux ont prouvé, si besoin était, de toute leur utilité et de leur entière disponibilité. Eux aussi n'ont pas ménagé leurs efforts, ni manqué de réactivité afin de nous permettre de traverser cette difficile période. Tâchons de ne pas les oublier afin de garantir qu'ils soient encore demain et pour longtemps, des acteurs indispensables au bien-être des habitant-e-s de notre commune.

Chèr-e-s Montfalconnais-es, notre message également pour vous souhaiter de belles vacances d'été. Cette période sera également un peu particulière, profitez de ces beaux jours et faites attention à vous et à vos proches.

Pour conclure notre édito, une citation de Bernard Werber :

"L'important n'est pas de convaincre, mais de donner à réfléchir."

Vincent Hennin, Maire

**Voirie communale**

Les chemins de la commune ont souffert de l'hiver dernier même si la neige s'est fait rare. Les travaux de réparation ont été effectués avant les vacances d'été.

L'assemblée communale du 15 juin dernier a accepté la proposition de réfection de l'allée d'arbre le long de la route du Pré-Petitjean. Une partie de ces arbres sont malades et seront abattus et remplacés durant l'automne prochain.

Je remercie tous les utilisateurs de la route du Pré-Petitjean qui adoptent un comportement exemplaire afin d'assurer une bonne sécurité à l'égard de tous et particulièrement aux enfants se rendant à l'école. Malheureusement, encore trop d'infractions au code de la route sont observées (vitesse excessive, téléphone au volant, etc.).

Je vous remercie pour l'attention et vous souhaite de belles vacances d'été et surtout restez en santé.

Loïc Sprunger, Conseiller communal



Agriculture

Comme chaque année, je remercie chacun et chacune de bien vouloir respecter les règles suivantes :

- Fermer les portails et barrières durant toute la saison d'estivage.
- Les bassins ne sont pas des baignoires pour vos compagnons à 4 pattes.
- Nous vous remercions de ramasser tous vos déchets lors de passages dans les champs, prés, pâturages et/ou places de pique-nique.
- Le camping sauvage n'est pas autorisé sur le territoire communal.
- Les excréments des chiens doivent être ramassés et déposés dans une poubelle car ceux-ci peuvent causer des complications aux bovins.



Je rappelle aussi qu'il est possible que les routes soient souillées pour cause de travaux aux champs, mais que celles-ci doivent impérativement être nettoyées à la fin des travaux ou au plus tard à la fin de la journée. Je vous remercie pour votre compréhension et une bonne collaboration.



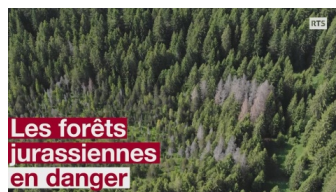
Un petit rappel au niveau de l'entretien des haies et des bosquets. Celui-ci n'est pas autorisé durant la période de nidification qui dure depuis le 1^{er} avril jusqu'au 31 juillet, ceci aussi pour permettre aux mammifères de pouvoir se retirer dans un endroit sûr lors de fauche des prairies.

Je vous remercie déjà et vous souhaite un bel été.

Katia Belser, Conseillère communale

Forêts

Mon souhait était de pouvoir vous donner de bonnes nouvelles, mais les dernières années n'aident pas nos forêts qui se fragilisent, ce qui favorise la sécheresse et une attaque plus importante au niveau du bostryche. Il est difficile de voir quels arbres sont fragiles et éventuellement un danger potentiel.



De ce fait, nous rappelons à la prudence lors d'activités en forêt et en pâturages boisés, en particulier lors de vent. L'hiver clément et les températures élevées de ce printemps n'ont pas été bénéfiques à nos forêts, malheureusement notre garde a remarqué un grand développement de bostryche depuis le début de cette année. Par chance la pluie de juin a été une bénédiction pour nos forêts, ce qui leur a permis de reprendre un peu de force. Par contre, il ne nous est pas possible de connaître l'évolution du bostryche pour la suite de l'année. Et il faudra probablement s'attendre de nouveau à une attaque importante de ces petites bêtes et ainsi des coupes conséquentes pour pouvoir lutter efficacement contre leurs propagations.

Je souhaite remercier notre garde forestier, M. Guillaume Schaller, pour son engagement pour la lutte contre les bostryches mais aussi pour la recherche de solutions afin de diversifier la revitalisation de nos forêts et ainsi diminuer le risque de nouvelles attaques conséquentes dans l'avenir. Un merci aussi aux entreprises forestières pour leurs collaborations afin de pouvoir rapidement éliminer les nids dans les endroits importants tel que forêts protectrices ou pâturages boisés.



Quelques règles de sécurités lorsque vous faite des feux en forêt ou pâturage boisé :

- Informer-vous auprès de l'Office de l'environnement sur le développement des risques d'incendie.
- Il ne faut pas faire de feux sous un arbre ou sous des branches, la chaleur peut causer des dégâts à l'arbre et ainsi provoquer son dessèchement.
- Le feu sur les souches est formellement interdit.
- le comportement du feu peut s'avérer dangereux dans les peuplements de résineux situés en pente et la propagation du feu peut être rapide en cas de rafales de vent. Il est impératif que les feux restent sous surveillance jusqu'à leur extinction complète.



Je vous remercie et vous souhaite de beaux moments dans nos belles forêts francs-montagnardes.

Katia Belser, Conseillère communale



Complexe sportif

En raison de la pandémie de la Covid19 qui s'est propagée rapidement, des mesures radicales ont été prises en ce qui concerne notre complexe sportif. Dès le 14 mars dernier, notre salle de sport et sa scène se sont vues fermées à toutes activités. Les premiers touchés ont été les 15 acteurs et toute l'équipe qui gravite autour de la troupe de théâtre de l'US Montfaucon, qui, après des mois de travail, des heures de répétitions, ont eu l'obligation de stopper nette les dernières représentations de leur pièce « La visite de vieille dame ». Heureusement pour eux, la pièce a été jouée pendant plusieurs week-ends au cours desquels ils ont connu un franc succès. Encore félicitations à toute la troupe et nous nous réjouissons d'ores et déjà de leur prochaine pièce.

Les groupes de gymnastique de la société MGS « Montfaucon gym sport » ont eux aussi cessé leur activité sportive. Le rendez-vous où chacun aime se retrouver afin de pratiquer son sport favori a été chamboulé pendant plusieurs semaines, mais je suis certaine qu'ils ont continué leur entraînement physique individuellement à la maison.

Les autorités communales sont conscientes que pour toutes les sociétés de notre village, les rentrées financières seront difficiles pour cette année 2020. C'est pourquoi, chers citoyens de Montfaucon, je vous invite à soutenir au mieux ces sociétés villageoises qui, lorsque ces dernières organiseront une manifestation sportive, culturelle, musicale ou autre, vous attendent afin de les soutenir par votre présence, ou autre geste.

Quant à nous, malgré toutes les réservations de locations du complexe qui ont été malheureusement annulées suite à la Covid19, il y aura aussi un manque certain à gagner et les charges n'ont pas diminuées. Néanmoins, vos autorités ont fait et feront un geste pour ces deux sociétés qui paient un forfait annuel et qui malheureusement n'ont pu utiliser la salle à 100%.

Pierrette Aubry, Conseillère communale



Les écoles

Ce fut ensuite le tour de nos classes d'être abandonnées, des bancs d'école vides, une cour désertée de toute vie enfantine. Après avoir reçu les directives du service de l'enseignement cantonal, nos enseignants ont fait un travail de titan pour que chaque élève ait le nécessaire afin de poursuivre au mieux sa scolarité à la maison. Bon nombre de parents ont été bousculés par cette nouvelle tâche d'enseignant, où ils ont pu se rendre compte durant ce confinement qu'il n'est pas simple de changer de métier et de se mettre dans la peau d'un instituteur.

En tant que responsable du dicastère des écoles, je tiens à remercier la directrice, les enseignants et les parents pour leur réactivité à la mise en place de toutes ces nouvelles directives du SEN, de toutes ces mesures d'hygiène à respecter, ainsi que pour leur travail effectué durant ce long moment de confinement. Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été et une excellente rentrée des classes qui, je l'espère, se fera en toute normalité et sécurité.

Je tiens à remercier notre concierge, Mme Marlyse Oberli, qui, dès la réouverture de nos classes le 11 mai, a dû modifier sa méthode et ses horaires de travail afin que les règles d'hygiène demandée par l'OFSP soient respectées.

Chères Montfalconnaises, chers Montfalconnais, je tiens à vous féliciter pour votre attitude durant ces quelques mois de restrictions, de privations et d'interdictions auxquels chacun de vous a dû faire face afin de rester en bonne santé.

Pierrette Aubry, Conseillère communale

Déchets Encombrants Combustibles - DEC

Pour rappel, les DEC ne doivent plus être déposés vers le hangar communal mais à la STEP et cela depuis plus de 2 ans.

Les dépôts à la STEP ont lieu les jours précédents le ramassage soit certains samedis matin de 8h30 – 11h30, certains lundis de 13h30 à 15h00 et certains mardis de 13h30 à 15h00.

Les DEC qui entrent dans des sacs de 110 l doivent être éliminés via des sacs taxés.

Nous vous remercions et nous tenons à disposition pour d'éventuels renseignements.

Melina Brülhart, Conseillère communale

Permis de construire

Le Conseil communal rappelle qu'une demande de permis de construire est nécessaire pour la construction d'un poulailler ou d'une petite cabane de jardin par exemple. Merci d'en prendre note.

Ronald Villiger, Conseiller communal

**Fête de la St-Jean 2020**

Notre traditionnelle fête patronale ne pouvant se dérouler comme à l'accoutumée en raison de la pandémie, et au vu de l'évolution favorable de la situation épidémique en Suisse, les dirigeants de l'Union des sociétés ont malgré tout organisé une grillade le dimanche 21 juin dernier où étaient invités les citoyens de Montfaucon, St-Brais, Le Bémont et Les Enfers.

L'organisation et la mise en place des règles d'hygiène méritent toutes nos félicitations. Avant d'entrer sur la fête, chaque personne devait donner ses coordonnées et recevait ensuite un bracelet attestant qu'elle était bien inscrite sur la liste des participants. Cette mesure a été mise en place dans le but de retracer rapidement les participants si l'un d'entre eux devait contracter la Covid19. La population a pu apprécier le discours du maire de Montfaucon, suivi par les prestations de « L'Echo des Sommètres » (cor des alpes) et par un duo de musiciens du village, Denis et Joseph, « L'Echo des Hauts-Monts » (accordéon et basse).



Les villageois ont pu oublier, le temps d'une journée bien ensoleillée, ces moments difficiles. Encore un grand merci au comité St-Jean, ainsi qu'aux bénévoles des sociétés locales.

Je vous remercie chaleureusement de votre confiance et vous souhaite un bel été.

Pierrette Aubry, Conseillère communale

La Poste

Comme annoncé, le bureau de poste de Montfaucon va fermer le 21 août 2020 et déménager au magasin Volg à partir du 24 août 2020. De nouvelles cases postales seront installées aux abords du magasin.

Les détenteurs actuels de cases postales ont été informés par un courrier de la Poste de la procédure à suivre par ces changements.

Pour rappel, la Poste demande que les clés des anciennes cases postales soient restituées au guichet du bureau de poste actuel.

Pour toutes questions au sujet des cases postales, nous vous invitons à contacter soit le guichet de poste jusqu'au 21 août 2020, soit le magasin Volg dès le 24 août 2020.

Ronald Villiger, Conseiller communal

Biologie STEP

Au cours de la dernière année, l'employé de la STEP a dû procéder à de nombreuses analyses et réglages afin de palier à la baisse du PH des bassins d'épuration et ainsi garantir la bonne épuration des eaux usées. Ce qui a engendré des frais supplémentaires. L'origine de cette dégradation de la biologie n'a pu être trouvée.

Nous tenons toutefois à rappeler que le déversement dans les canalisations ou la nature de produits chimiques est interdit. Nous pensons particulièrement à la javel, le chlore, le dilutif, la peinture, Une attention encore plus importante est demandée lors de la vidange des piscines. Ces produits doivent être éliminés dans les lieux de ramassages officiels soit la Landi à Saignelégier. Les horaires sont disponibles sur le Mémò-déchets.

Melina Brühlhart, Conseillère communale

Merci

A l'occasion des élections du 20 octobre 2019, la surprise a voulu que je devienne Conseiller communal. A cette occasion, je tiens à vous remercier pour la confiance témoignée.

Ronald Villiger, Conseiller communal

Conclusion

Le Conseil communal espère que vous avez pris du plaisir à lire la présente édition du « Journal Infos Commune ». Il vous remercie de votre fidélité et de votre bienveillance et vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour un prochain numéro.

Il vous souhaite de bonnes vacances d'été. Prenez bien soin de votre santé.

